

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

COUR D'APPEL DE RENNES
ARRÊT DU 02 DECEMBRE 2015

7ème Ch Prud'homale

ARRÊT N°943

R.G : 13,

COMPOSITION DE LA COUR LORS DU DÉLIBÉRÉ :

Madame Régine CAPRA, Président,
Madame Liliane LE MERLUS, Conseiller,
Madame Véronique PUJES, Conseiller,

GREFFIER :

Madame Guyonne DANIELLOU, lors des débats et lors du prononcé

DÉBATS :

A l'audience publique du 12 Octobre 2015
devant Madame Liliane LE MERLUS, magistrat rapporteur, tenant seul
l'audience, sans opposition des représentants des parties, et qui a rendu compte
au délibéré collégial

ARRÊT :

Contradictoire, prononcé publiquement le 02 Décembre 2015 par mise à
disposition au greffe comme indiqué à l'issue des débats, après prorogation du
délibéré initialement prévu le 25 Novembre 2015.

APPELANTE :

FEDERATION

Copie exécutoire délivrée
le :

à :

représentée par Me

avocat au barreau de RENNES

INTIMEE :

Madame

Appelante incident;
Comparante en personne, assistée de Me Christelle BOULOUX-POCHARD,
avocat au barreau de RENNES

INTERVENANT :

POLE EMPLOI BRETAGNE
Service Contentieux
CS 77214
35772 VERN SUR SEICHE

non comparant; A conclu.